

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Saint Quentin (Aisne)

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

L'orientation vers la voie professionnelle

Pour connaître le cheminement d'un élève qui arrive dans l'enseignement professionnel, il semble nécessaire de rappeler les différentes phases des procédures d'orientation :

- les intentions d'orientation (fin janvier)
- les recommandations du conseil de classe (début avril)
- le retour aux parents et vœux définitifs (début juin)
- les propositions d'orientation (mi juin)
- l'accord des parents (en cas de désaccord les parents rencontrent le chef d'établissement et peuvent demander l'examen de leur cas par la commission d'appel)
- la décision d'orientation

La décision d'orientation est prise grâce au système de pré-affectation automatique multidossiers (PAM) : l'élève formule trois vœux d'orientation (au maximum) ; à chaque vœu correspond un barème sur deux éléments : l'évaluation des résultats scolaires coefficientés suivant les filières demandées d'une part et les points de motivation donnés par l'équipe éducative (maxi 90 points) alloués suivant la pertinence de l'orientation choisie d'autre part. L'orientation dans la voie professionnelle est donc une démarche personnelle de l'élève et de sa famille, conseillés par l'équipe pédagogique, tenant compte à la fois des résultats scolaires et des prédispositions observées pour la formation demandée. Il semble donc que le système permet aux « meilleurs » d'intégrer la voie choisie en fonction de leur profil. L'une des difficultés du système est de bien réussir cette étape d'orientation afin d'avoir des élèves intéressés et motivés par la formation car les 7 à 8 % d'une génération qui sortent du système scolaire sans qualification n'ont que peu de chances d'accéder à un emploi stable et se ferment aussi la voie de la formation continue.

07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

- L'orientation à la fin de la classe de troisième semble parfois fantaisiste : certains professeurs principaux conseillent l'élève sans connaître les filières proposées. Une information plus approfondie est nécessaire, sous forme de rencontres avec les enseignants du LP, voire de stage en LP.
- Les mini stages en LP semble appréciés des élèves et mériteraient d'être généralisés afin qu'ils ne soient pas réservés aux seuls élèves intéressés.
- Les dispositifs d'alternance collège-lycée professionnel semblent aussi une bonne solution pour certains élèves mais n'est pourtant pas un remède universel, certains n'y trouvant pas les réponses adaptées à leur besoins.
- Un professeur a proposé de réaliser des complexes scolaires qui regrouperaient collège, lycée général et technologique ainsi que lycée professionnel afin de favoriser les échanges (même si les collectivités locales qui les gèrent ne sont pas les mêmes à l'heure actuelle)
- L'une des questions des élèves fut : « on dit lycée professionnel : voie de garage, pourquoi ? ». Beaucoup d'élèves de la section semblent vouloir poursuivre des études en première d'adaptation mais le nombre de places leur paraît trop limité. Il faudrait ouvrir des classes car les classes actuelles sont déjà chargées à 35 élèves. On ne peut cependant pas imaginer raisonnablement de permettre à tous cette poursuite d'études pour des

raisons de niveau. La création à la rentrée dernière d'une mention complémentaire a cependant permis à certains, de niveau en enseignement général plus faible de rester dans le système scolaire.

- Regrouper les BEP en famille(s) afin de mieux accéder à une poursuite d'études.
- Proposer des poursuites d'études à tous les types de BEP.
- Installer des passerelles bidirectionnelles entre les lycées généraux, technologiques et professionnels.
- Certains programmes semblent assez éloignés des besoins ; sont-ils bien adaptés?
- L'orientation pourrait se faire plus tôt dans la scolarité pour tenter de remotiver les élèves en cours de décrochage et valoriser l'enseignement général par l'enseignement professionnel (jusqu'où l'enseignement général est-il nécessaire ?)
- L'introduction d'ateliers obligatoires en collège, réalisés en LP (avec un choix sous forme d'option et un coefficient significatif), pourrait permettre aussi un échange entre collège et LP et une première revalorisation de l'enseignement technologique.
- Assurer une meilleure diffusion des contenus de formation pour que les élèves choisissent leur orientation en connaissance de cause.
- Donner de la souplesse aux diplômes nationaux pour les adapter aux besoins régionaux. Faut-il s'orienter vers une régionalisation des diplômes ?
- Les élèves orientés en LP sont souvent trop jeunes pour comprendre les enjeux de cette voie.
- La formation des enseignants de LP est souvent insuffisante dans la manière de réagir face aux trop fréquents élèves victimes de la démobilité de leurs parents.

15. Comment lutter efficacement contre les violences et incivilités ?

Avant le débat, notre LP ne nous semblait pas très touché par ces problèmes. Après une brève introduction sur le terme « incivilités » qui semblait peu connu, la parole a été donnée aux élèves qui nous ont fait part d'une violence latente en acte mais déjà bien développée en paroles : insultes, critiques sur le physique, regards hostiles. Ils attribuent cela à un manque de respect entre jeunes, à une attitude naturelle liée à la violence verbale très en vogue à l'adolescence. Le fait d'être en groupe favorise ces pratiques car il faut que chacun se trouve une place au sein de la communauté. Les règlements de compte plus musclés se font ailleurs que dans les parages du lycée par crainte des conséquences disciplinaires qui en découleraient.

Pour y remédier :

- Améliorer la qualité de l'accueil des parents des élèves en difficultés, tout en sachant que l'École n'est pas un lieu d'apprentissage du rôle de parent.
- Favoriser les rencontres entre parents et professeurs afin de mieux suivre l'évolution de l'élève.
- Définir avec précision les règles et les interdits de la vie dans l'établissement. Les décisions sur ces points doivent être prises par l'ensemble des parties, recevables par tous et l'adhésion exigée.
- Instaurer des outils de mesure de la violence dans les établissements.
- Imposer aux contrevenants des travaux d'intérêt général car les heures de colle n'ont que peu d'impact, sauf si la famille y est sensible.
- Retrouver l'action bénéfique des aides éducateurs qui permettait à l'élève de se confier à une personne qui n'avait pas une position administrative trop forte, afin de conserver une distance entre vie privée et vie éducative.
- Obtenir la présence d'une assistante sociale dans tous les établissements.
- Redéfinir les missions de l'enseignant en vue d'une meilleure écoute et d'une meilleure compréhension de l'élève.
- Faire cohabiter dans un même établissement des sections différentes afin de permettre une plus grande mixité.

- Création de cellules où les professeurs pourraient discuter des problèmes d'élèves afin de confronter leur opinion avec celle des autres.

Remarques complémentaires sur le débat

- Absences de parents d'élèves .
- Représentation minimale des élèves et des professeurs .
- Médiatisation insuffisante pour motiver la population à participer au débat.

Trois priorités pour l'École

1. Promouvoir les échanges collège - lycée professionnel - monde professionnel en instaurant des enseignements professionnels en collège.
2. Décloisonner les différentes filières par des passerelles à double sens pour permettre aux vocations de s'exprimer et faciliter les poursuites d'études.
3. Favoriser l'écoute des élèves en créant dans les établissements une structure forte composée d'au moins une assistante sociale, d'aides éducateurs, et relayée par des enseignants mieux formés pour traiter les problèmes sociaux.